



## Règlement :

### 1. Organisateur :

ESM Handball est une association à but non lucratif.

### 2. Description :

La randonnée gourmande offre la possibilité à un large public, d'effectuer dans une ambiance familiale, une promenade gourmande selon plusieurs circuits d'environ 8, 12 ou 16 kilomètres au départ de la commune de La Vèze, avec plusieurs stands de restauration et de dégustation de plats et boissons. Un repas est également prévu à l'arrivée. Un seul passage à chacun des 5 stands-dégustation est autorisé. Aucun menu spécifique ne pourra être préparé (sans gluten, sans sel, etc...). Il ne sera pas servi d'alcool aux mineurs.

*Rappel : L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. Veillez à contrôler votre consommation avant de prendre le volant. Pensez au covoiturage. Aucun alcool ne sera distribué aux mineurs, même accompagnés. L'organisation décline toute responsabilité en cas d'incident et se réserve le droit de refuser de servir un participant qui serait en état manifeste d'ébriété.*

La participation se fait sur inscription à l'avance en ligne sur le site <https://www.even-outdoor.com> ou sur place le jour de la manifestation selon le nombre de place encore disponibles.

Le nombre total de participants est limité. Une fois la limite atteinte, il ne sera plus possible de s'inscrire.

Les départs sont prévus 16km à 9h00, 12km 9h15 et 8 km 9 :45.

Les mineurs devront obligatoirement être accompagnés par un adulte.

Les chiens doivent être obligatoirement tenus en laisse.

Les inscriptions (nombre de participants et heure de départ) ne pourront plus être modifiées une fois l'inscription validée.

### 3. Départ :

Pour la bonne organisation de la balade, les participants sont priés de se présenter au départ durant le créneau horaire défini. Un bracelet sera remis à chaque personne inscrite. Ce bracelet devra être présenté à chaque stand. Il est formellement interdit d'apporter de l'alcool ou d'objet dangereux. Pour des raisons de sécurité, un contrôle des sacs sera mis en place au départ.

Le prix de l'inscription à la marche gourmande comprend :

- La randonnée gourmande selon le parcours balisé avec les stands de restauration.
- Un cadeau surprise remis avant le départ.
- Un repas au point d'arrivée

Les réservations commandées et réglées ne peuvent faire l'objet d'une annulation ou d'un remboursement.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez joindre l'association ESM Handball par e-mail à l'adresse suivante : [esmanimation@esm-handball.com](mailto:esmanimation@esm-handball.com).

### 4. Équipement :



Des chaussures de randonnée ou des baskets sont recommandées, ainsi que des vêtements adaptés aux conditions météorologiques.

Les poussettes ou fauteuils roulants sont fortement déconseillés : l'herbe, les chemins de terre, ainsi que les dénivelés ne rendent l'accès à la promenade possible qu'aux seuls marcheurs.

## 5. Conditions d'annulation :

- Du fait de l'organisateur :

En cas de conditions météorologiques exceptionnelles (avis de tempête par exemple) ou de décision préfectorale, l'organisateur pourrait être contraint d'annuler la manifestation. Dans ce cas, les participants seraient remboursés sur demande écrite.

- Du fait des participants :

En cas d'annulation, le montant de l'inscription reste acquis aux organisateurs sauf présentation d'un justificatif médical 24h avant le départ.

## 6. Assurances et responsabilités :

L'association est assurée en responsabilité civile. Elle décline toute responsabilité en cas de vol, perte, maladie, défaut d'un participant, accident durant la manifestation. L'inscription vaut déclaration de bonne santé. L'organisateur ne peut être tenu responsable des incidents médicaux pouvant survenir durant la manifestation. Les participants doivent avoir souscrit leur propre assurance responsabilité civile.

## 7. Éthique et sécurité :

Les participants doivent respecter les lieux, suivre le balisage et se conformer aux règles du code de la route, relatives à la circulation des piétons. Il est rigoureusement interdit de jeter des déchets ailleurs que dans les poubelles prévues à cet effet.

## 8. Images :

Du fait de son inscription à la marche gourmande, le participant donne autorisation et pouvoir tacite à l'organisateur pour utiliser et diffuser des images, photos ou vidéos prises au cours de la journée concernant l'évènement dans le cadre de la promotion de celui-ci.

**En s'inscrivant, chaque participant s'engage explicitement à respecter ledit règlement. En cas de non-respect du règlement, l'organisation a autorité pour exclure tout participant contrevenant.**